



Tabac : pitié pour les jeunes !

Rubrique : actualités - Date : mercredi 22 octobre 2003

De nombreux cancérologues s'insurgent. Il existe des éléments permettant de protéger les jeunes de la cigarette ; mettons-les en place immédiatement.

Depuis plus de vingt ans, les cancérologues annoncent cette gigantesque catastrophe sanitaire :

- entre 1985 et 2000 la mortalité par cancer du poumon a été multipliée par cinq chez les femmes de 35 à 45 ans (l'épidémie féminine a donc commencé). Pour les hommes de cette même tranche d'âge, elle a augmenté de 50% ;
- le cancer du poumon est la première cause de mortalité prématurée (avant l'âge de 65 ans) ;
- près de 46% des décès par cancer survenus entre 35 et 69 ans chez les hommes français sont dus au tabac, ainsi qu'un tiers des décès ;
- si rien n'est fait, c'est-à-dire dans une quinzaine d'années lorsque le tabagisme féminin donnera son plein effet, les décès annuels dus au tabac pourraient atteindre 110.000, contre 65.000 aujourd'hui ;
- actuellement, 50% des jeunes de 18 à 22 ans fument (les filles comme les garçons). S'ils persistent, un sur deux mourra prématurément d'une maladie liée au tabac !

La hausse du prix du tabac

Elle a fait ses preuves. En Grande-Bretagne, cette mesure radicale s'est traduite entre 1985 et 2000 par une baisse de la mortalité par cancer du poumon de 40% et 70%, respectivement chez les femmes et les hommes de 35 à 45 ans. Tandis qu'en France 50% des femmes fument, elles ne sont plus que 30% dans la plupart des pays européens et 20% en Suède et en Finlande. En France, les mesures ont toujours été frileuses, mais néanmoins suivies de quelques effets. Le doublement du prix entre 1991 et 1997 s'est traduit par une baisse nette de 14% des ventes de cigarettes. Depuis 2002, la hausse de 8,4% a entraîné une baisse des ventes de 3,5% et de 8% en janvier 2003 avec la hausse de prix de 11%. On peut continuer. La France et l'Union européenne possèdent des moyens efficaces pour lutter contre la contrebande.

Montrer l'exemple

Faites respecter la loi Evin qui impose notamment tous les espaces publics comme non-fumeurs. En fumant les jeunes imitent les adultes. Nous devons donc arrêter de banaliser ce comportement. Il ne faut plus l'accepter socialement comme un geste « normal ». Parents, amis, médecins, enseignants & doivent prendre conscience de l'influence de leur image sur le comportement des jeunes. De la même façon, filmer des fumeurs pour le cinéma ou la télévision est inacceptable. Ainsi valorisés, les jeunes braveront l'interdit et le danger de la cigarette. Faisons l'inverse, associons l'image du fumeur à l'échec de prendre une décision et s'y tenir ! Fumer n'est pas un signe de maturité ni un outil de rébellion. Faisons comprendre aux jeunes qu'ils sont manipulés, et sont les instruments des industriels du tabac.